

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD**

**Séance régulière** tenue le 6 mars 2023 ayant débuté à 19h00 au 220 rue Principale Est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal.

Sont présents : Messieurs Jean-Claude Giroux, Steeve Raby, Denis Laprise et Éric Talbot ainsi que mesdames Lydiane Bernard et Madeleine Vermette, sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Sont également présents : Madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière et monsieur Yves Bernard, directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire constatant le quorum, il déclare la séance ouverte.

**2023-03-01 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de madame Madeleine Vermette, appuyé par monsieur Steeve Raby, il est résolu d'accepter l'ordre du jour présenté en ajoutant les points

7 d- Tonte de pelouse

11 d- Patinoire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 6 février 2023
4. Approbation des comptes
5. Correspondance
6. Administratif
  - a- Renouvellement de la police d'assurance biens et responsabilité
7. Travaux publics
  - a- Suivi des travaux
  - b- Questionnement concernant l'installation du radar pédagogique
  - c- Suivi de l'aide pour l'entretien des routes
8. Incendie et sécurité
  - a- Rapport d'activités annuel 2022 de la Sécurité incendie de la MRC de Montmagny
  - b- Soumission pour radios
  - c- Obligation de consigner les heures de conduite d'un véhicule lourd
9. Eau potable
  - a- Service d'aqueduc
10. Eaux usées
11. Loisirs
  - a- Suivi de la Fête des sucres
  - b- Procès-verbaux du Comité des Loisirs
  - c- Projet plate-forme QIDIGO
12. Parc des Appalaches
  - a- Construction abri
13. Héritage
  - a- Suivi de la rencontre du 15 février 2023
14. Résolutions diverses
  - a- Demande de commandite pour le GALA Méritas 2023
  - b- Demande de plants d'arbre
  - c- Offre de service d'entretien des génératrices
  - d- Formation en secourisme
15. Varia
  - a- Formation sur le règlement de démolition
  - b- Suivi de la demande PRIMA
16. Période des questions
17. Levée de la séance

## **2023-03-02 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2023**

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 6 février 2023 tel que rédigées par la directrice générale et secrétaire trésorière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## **2023-03-03 : APPROBATION DES COMPTES**

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par madame Lydiane Bernard et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 73 131.68 \$ qui incluent les salaires.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées à la résolution 2023-03-03.



Claudette Aubé

**5- CORRESPONDANCE** Aucune correspondance.

## **6- ADMINISTRATIF**

### **2023-03-04 : RENOUELEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE BIENS ET RESPONSABILITÉ**

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Éric Talbot et unanimement résolu de renouveler la police d'assurance biens et responsabilité de la FQM Assurances au montant de 20 460.39 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseiller.

## **7. TRAVAUX PUBLICS**

### **A- Suivi des travaux**

Monsieur le maire mentionne sa satisfaction pour l'excellent travail des déneigeurs. Il est mentionné que des bosses sont apparues dans les routes et plus particulièrement sur la Rue Principale Ouest vers la limite avec la municipalité d'Armagh.

### **B- Questionnement concernant l'installation du radar pédagogique**

Suite à la demande d'autorisation au MTQ pour l'installation d'un radar pédagogique sur la Rue Principale Est, il leur sera répondu que le radar sera situé dans la zone de 50 km et qu'il sera fixe. Les deux radars qui seront ajoutés au coût de 14 000 \$, par mesure de sécurité, ont été payés avec l'aide pour l'entretien des routes.

### **C- Suivi de l'aide pour l'entretien des routes**

Des démarches sont entamées avec le bureau de notre député afin qu'il soit permis d'utiliser l'aide pour l'entretien pour les routes selon les besoins de la Municipalité incluant l'entretien des chemins d'hiver. En rappel, cette année le budget et les charges aux citoyens ont augmenté de 65 000 \$ pour respecter les modalités du Programme d'aide à l'entretien des routes qui limite à un tiers de l'aide reçue, le montant pouvant être utilisé pour l'entretien des routes en hiver. Une rencontre par TEAMS aura lieu le 15 mars avec le député pour discuter de ce point important pour la Municipalité et ses citoyens.

### **D- Tonte de la pelouse**

Suite à une proposition et à des discussions, il a été entendu de reporter ce sujet.

## **8. INCENDIE ET SÉCURITÉ**

### **2023-03-05 - RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 2022**

ATTENDU QUE les municipalités sont responsables de certaines actions prévues au Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie adopté par leur MRC;

ATTENDU QUE la Loi sur la sécurité incendie indique que toute municipalité doit produire un rapport d'activités faisant état de ces actions et le transmettre à la MRC; ATTENDU QUE le Service de sécurité incendie a conséquemment complété le dit rapport.

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par madame Lydiane Bernard et unanimement résolu :

D'adopter le Rapport d'activité annuel du Service de sécurité incendie présentant les actions réalisées pendant l'année 2022 en lien avec le Plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risque en incendie adopté par la MRC de Montmagny et applicable à la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud.

Que le Conseil municipal a pris connaissance des données du Rapport d'activité annuel du Service de sécurité incendie et qu'il l'adopte tel quel.

De transmettre copie de la présente résolution à la MRC de Montmagny et au directeur du Service de la sécurité incendie.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

### **2023-03-06: SOUMISSION POUR RADIOS**

Considérant que les technologies évoluent et qu'il est requis que nos radios puissent communiquer avec CAUCA :

Considérant que l'achat de ces radios a été inclus au budget 2023 du Service incendie;

Il est proposé par monsieur Éric Talbot, appuyé par monsieur Jean-Claude Giroux et résolu d'autoriser l'achat de quatre (4) radios suivant la soumission de Novicom Technologies inc au coût de 5 033.69 \$

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

C- Obligation de consigner les heures de conduite d'un véhicule lourd

Cette obligation ne s'applique pas au camion incendie car il est conduit dans un rayon de 160 km et que le conducteur retourne à chaque jour à la caserne incendie.

## **9. EAU POTABLE**

A- Service d'aqueduc

Suite à la demande d'un citoyen pour valider les services disponibles taxés pour sa propriété, les employés de la Municipalité effectueront les ajustements requis pour ces services.

**10. EAUX USÉES :** Aucun sujet.

## **11. LOISIRS**

A- Suivi de la Fête des sucres

Cette fête fut un succès et le Comité des Loisirs tient à remercier les participants et les bénévoles pour leur implication. Activité à refaire l'an prochain.

B- Procès-verbaux du Comité des Loisirs

Le Comité des Loisirs a déposé les procès-verbaux de leurs rencontres du 10 janvier et du 8 février.

### **2023-03-07 : PROJET DE MISE EN COMMUN PLATE-FORME QIDIGO**

ATTENDU QUE la MRC de Montmagny a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de St-Just-De-Bretenières, St-Fabien-De-Panet, Ste-Apolline-De-Patton, Ste-Euphémie-Sur-Rivière-Du-Sud, Cap-Saint-Ignace, St-Pierre-De-La-Rivière-Du-Sud, Berthier-Sur-Mer, Lac-Frontière, Ste-Lucie-De-Beauregard, St-Paul-de-Montminy, Notre-Dame-Du-Rosaire, Montmagny, St-François-De-La-Rivière-Du-Sud, St-Antoine-De-L'Isle-Aux-Grues désirent présenter un projet de **MISE EN COMMUN DES SERVICES** dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Madeleine Vermette, appuyé par madame Lydiane Bernard et résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle

statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud s’engage à participer au projet de **MISE EN COMMUN DES SERVICES** et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil accepte que la MRC de Montmagny agisse à titre d’organisme responsable du projet;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le maire et la secrétaire-trésorière sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande d’aide financière.

ADOPTÉE à l’unanimité des conseillers.

#### **D- Patinoire**

L’ouverture de la patinoire a été appréciée et sa fréquentation fut particulièrement le jeudi, vendredi et le samedi. Le Comité remercie l’adolescent qui l’a entretenue ainsi que sa famille qui l’a aidé, par contre il y a eu manque de bénévoles pour l’ouverture du Chalet. Monsieur le maire félicite le Comité des Loisirs et ses membres de leur implication pour la patinoire.

### **12.PARC DES APPALACHES**

#### **A- Construction d’un abri**

Le Parc des Appalaches fait l’acquisition du matériel pour la construction d’un abri qui sera réalisée en atelier. Le Parc ajoutera également une passerelle et de la signalisation.

### **13. HÉRITAGE**

#### **A- Suivi de la rencontre du 15 février 2023**

Les points discutés : Animation de l’Héritage, relance des activités qui l’animeront, comment développer l’habitude de rencontres, les modifications à faire (Chemin de Croix par exemple) pour obtenir certaines subventions.

### **14. RÉOLUTIONS DIVERSES**

#### **2023-03-08 : DEMANDE DE COMMANDITE POUR LE GALA MÉRITAS 2023**

Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par madame Lydiane Bernard et résolu d’octroyer trois (3) bourses de 50 \$ à décerner à des jeunes de Sainte-Euphémie lors du Gala Méritas pour souligner leur implication et leur réussite scolaire en lien avec les quatre (4) valeurs de leur projet éducatif : l’engagement, le bien-être, le respect et l’ouverture d’esprit.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

#### **B- Demande de plants d’arbres**

Une demande sera déposée auprès de l’Association forestière des Deux-Rives afin d’obtenir des plants d’arbres gratuits pour distribution aux citoyens.

#### **C- Offre de service d’entretien des génératrices**

Une vérification sera faite pour trouver une firme locale pour effectuer l’entretien des génératrices.

#### **D- Formation en secourisme**

Le coût de cette formation est gratuit et requise pour secourisme en milieu de travail, monsieur Yves Bernard la suivra.

### **15. VARIA OUVERT**

#### **A- Formation sur le règlement de démolition**

Une formation est offerte par la MRC afin de comprendre le guide d’application du règlement portant sur la démolition.

#### **B- Suivi de la demande PRIMA**

La demande de 100 000 \$ est en attente d’acceptation car il y a des clauses à modifier avec la Fabrique pour que la demande soit acceptable par le Ministère. La demande couvre quelques éléments incluant l’accessibilité pour personnes à mobilité réduite.

## 16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont adressées aux élus portant sur la hausse importante (68% mentionné) du compte de taxes, quels sont les plans pour l'Héritage à court, moyen et long terme. Pour le MTQ quelles sont les actions entreprises? Rencontre avec le député le 15 mars, il faut être plus entendus. Pourquoi ne pas répartir la hausse sur 2 ans? Une municipalité peut-elle avoir un budget déficitaire? L'augmentation du nombre de camions qui circulent sur nos routes et qui les briseront suite à un détour occasionné par une décision du MTQ, règlement possible pour limiter le poids. Si c'était à refaire, est-ce que le Rang Sainte-Anne serait refait en resurfacement? Par rapport au sentier du Parc, sa sortie est dangereuse en raison de la vitesse dans le Rang Sainte-Anne Est. Pour le Complexe et l'Héritage, avant d'investir, il faut faire un bilan des revenus et des dépenses et se questionner pour leur entretien, même avec des subventions, il faut rentabiliser les lieux et tenir des activités (ex : expositions), attirer des gens, rentabiliser ce qui a déjà été investi, retrouver le plaisir d'y venir, trouver un projet. Par contre, il est aussi mentionné qu'il faut arrêter de vouloir tout garder. Une personne est ouverte à se joindre à un groupe de travail pour l'Héritage.

## 17. LEVÉE DE LA SÉANCE.

### 2023-03-09 : LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu de lever la séance à 21h00.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.



Gilles Giroux, maire

Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière

Je, Claudette Aubé, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 6 mars 2023.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 3 avril 2023.